

Conseil d'Administration II 24 juin 2014

Présents :

Jacques BRUN (Communauté de communes Golfe de Saint-Tropez), Philippe DUPARCHY (Association découverte sainte Baume), Georges FRANCO (ASL de la suberaie varoise/Forêt Modèle de Provence), Gérard GAUTIER (Coopérative Provence –forêt), Marie GAUTIER (CRPF), Albane Le Flem (Forêt Modèle de Provence), Denis REVALOR (Union régionale des propriétaires privés), Michel VENNETIER (IRSTEA).

Excusés :

Christine AMRANE (Association des communes forestières du Var), Elsa BARDI-ASSANTE (CR PACA), Hélène BEAUJOUAN (Forestour), Bernard CABANNES (CRPF), André GORLIER (Communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Étoile), Charles LAUGIER (Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur), Chloé MONTA (ASL suberaie varoise), Philippe PINTORE (Communauté d'Agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Étoile), Sophie PERCHAT (Association COFOR 83), Florence LANLIARD (Communauté de communes Golfe de Saint-Tropez), Philippe THEVENET (CRPF PACA).

Pouvoirs :

Florence LANLIARD (Communauté de communes Golfe de Saint-Tropez) donne pouvoir à Jacques BRUN

Aspects administratifs :

a) Bilan financier 2013

[DELIBERATION 02/2014](#)

b) Bilan des adhésions 2014 ;

Lancement auprès des communautés de communes

Avancées des actions en cours 2014

La nouvelle économie de la forêt

- a) Régénération des suberaies ;
- b) Acceptation sociale de la coupe de bois ;
- c) Pin d'Alep

Gestion multifonctionnelle des espaces péri-urbains

- a) Développement d'une dynamique agroforestière ;
- b) 1^{er} essais de relance de la filière du Pin pignon ;
- c) Projet avec le SPCV.

1. Aspects administratifs

Bilan financier

Bilan financier 2013

Le budget financier de 2013, modifié par rapport au dernier CA, est présenté avec les dernières mises à jour. Le bilan total est de 79 137 €, le chiffre d'affaires de 3 477 € et le résultat net comptable de 526 €.

La décision concernant l'adoption des comptes 2013 est inscrite au registre des délibérations sous le n°2/2014.

2. Avancées des actions en cours 2014

La nouvelle économie de la forêt

Régénération des suberaies. Le budget à dépenser avant la fin de la convention en juin 2016 est de 22 354 €. Ce budget finance actuellement le stage de Julien Brun, il servira ensuite à réaliser des expérimentations sur la régénération du chêne-liège. L'action soutiendra également la publication du hors-série Forêt Méditerranéenne à hauteur de 1000 €.

Acceptation sociale de la coupe de bois. Les premiers chantiers ont démarré dans le cadre du PDM. Les élections récentes et les démarches liées au changement d'équipe n'ont pas permis de poursuivre leur publication.

Pin D'Alep. En ce qui concerne le plan de financement, les dernières conventions ont été signées par les divers partenaires assurant le financement. 3 cahiers des charges seront diffusés courant septembre, correspondant aux 3 phases du projet. Les versions définitives seront soumises au comité de pilotage pour approbation. Pour rappel les financeurs du projet sont : France bois Forêt, CVO (40 %), le Conseil Régional PACA, la DRAAF, le Conseil Général du Var, le Conseil général des Bouches du Rhône, la communauté du pays d'Aix et la communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Étoile.

Gestion multifonctionnelle des espaces péri-urbains

Développement d'une dynamique agroforestière. Un dossier de candidature à l'appel à projet de la fondation Carasso est en cours de conception, il est à envoyer avant le 30 juin. Le dossier demande auprès du Conseil Régional PACA a déjà été déposé il sera étudié lors de la commission du 30 juin. La communication autour du projet et la mobilisation des acteurs ont déjà débuté et vont se poursuivre. La réponse finale de la Fondation Carasso étant prévue pour novembre voir décembre, d'autres pistes de financement vont être explorées. Une réunion du groupe technique est prévue **le 4 juillet 2014 au Pavillon.**

1^{er} essais de relance de la filière du Pin Pignon. Le dossier demande auprès du Conseil Régional PACA a déjà été déposé il sera étudié lors de la commission du 30 juin. Un dossier de demande de complément de financement va être présenté à la fondation RTE. La communication autour du projet et la mobilisation des acteurs ont déjà débuté et vont se poursuivre. Une première réunion du groupe technique est prévue **pour le 30 juin.**

Projet avec le SPCV. La société de transformation de la châtaigne, future SCIC, a vu le jour. Pour assurer sa pérennité, elle souhaiterait proposer des débouchés pour la valorisation des châtaignes véreuses. 3 000 € du secrétariat du Réseau méditerranéen des Forêts Modèles devraient y être consacrés, quand ils seront versés. Ce projet pourrait faire l'objet d'une action 2015.

Actions futures : travail cartographique

J. BRUN revient sur la nécessité de mettre au point un outil évolutif de type PAT qui pourrait prendre en compte les évolutions et les corrections de terrain. Actuellement le PAT établi pour le massif des Maures, a permis de constituer une base cartographique qui identifie les zones exploitables, la ressource en bois, et celle en liège. Il serait intéressant qu'une action multi-partenariale soit mise en place pour que cette base cartographique devienne interactive et puisse être partagée et alimentée, de manière volontaire, par les acteurs, gestionnaires du massif des Maures. Une animation serait nécessaire pour générer un tel système. Actuellement la communauté de communes Golfe de Saint-Tropez possède tous les outils et les données du PAT. Forêt Modèle ou le syndicat mixte pourrait éventuellement animer cette action.

De manière plus générale un outil commun pour le partage des données forestières avec un accès réservé aux gestionnaires serait bénéfique pour l'ensemble des acteurs forestiers. Actuellement le CRIGE met en place des référentiels de données communs aux structures. Le compte-rendu de la dernière réunion du CRIGE est à obtenir pour mieux connaître leurs activités. Cet outil commun permettrait une meilleure gestion et d'alimenter toutes les réflexions sur « la valeur de mon arbre ».

Actions futures : Valorisation des résineux

D'autres actions pourraient être portées pour poursuivre l'effort de normalisation du Pin d'Alep. Fibre Sud, aujourd'hui disparue, avait proposé une action auprès de la Forêt Modèle de Provence pour tester la durabilité et l'imprégnabilité de cette essence.

Actions futures : sensibilisation à la sylviculture

Que ce soit pour le liège ou pour le pin d'Alep, il apparaît nécessaire de mettre en place des logiques sylvicoles pour enclencher des cercles vertueux et mettre fin à la logique de cueillette ou exclusivement DFCI. Il est rappelé que les forêts inexploitées représentent un coût important pour la DFCI. Le PAT peut également chiffrer le coût que représente la DFCI pour les collectivités.

Actions futures : Chimie verte

La filière des chimies vertes en pleine effervescence pourrait également être une piste pour soutenir ou initier des projets, d'autant plus que la région est bien pourvue en laboratoires et en universités. Un travail, dont la maîtrise d'ouvrage est portée par le Conseil Général 13, est en cours sur les substances chimiques des résineux. Dans l'agenda 21 du Conseil Général 13, un volet chimie verte y figure.

Par ailleurs M. Vennetier ajoute que le conservatoire étudie la possibilité de développer la culture du Romarin à l'échelle industrielle. Les questions suivantes se posent : comment gérer une garrigue à Romarin sur de grandes surfaces, comment tenir compte de ce type de garrigue dans un PSG ? Aujourd'hui le ramassage se fait de manière anarchique. Le développement du Romarin augmenterait également fortement le potentiel mellifère...



**M. FRANCO, secrétaire général, lève la séance.
Fait à Gardanne le 25 septembre 2014**

**Le Secrétaire général,
Georges FRANCO**

**Le Trésorier
Gérard Gautier**



**Association Forêt modèle de Provence
Pavillon de Chasse du Roy René CD7, Valabre
13 120 Gardanne, 04 42 65 78 16
Membre du réseau méditerranéen des Forêts Modèles**